

CONSEIL D'ADMINISTRATION

638^e assemblée régulière Procès-verbal version officielle

7 mai 2024, à 18 h 30

Salle SC-2023 du Centre d'études collégiales de Saint-Constant

Membres présent(e)s	Mesdames Ndiello Aw Badji, Lucie Chiasson, Alexandra Claveau, Laurence Demers, Julie Dunn, Isabelle Prigent, Sophie Vinet et messieurs Jean-François Bolduc, Hugo Lachance, Etienne Leduc, Marc Rémillard et Sébastien St-Amour
Membres absent(e)s	Madame Véronique Boisvert, Marie-Claude Côté, Michèle Kama et messieurs Éric Besner et Jean-Claude Lecompte
Sièges vacants	Représentant(e) des étudiant(e)s – secteur préuniversitaire Professeur(e) élu(e)
Invité(e)s	Mesdames Marie Barrette, Amélie Mercier, et messieurs Francis Bernard, Sylvain Legoux, Benoit Sauvé et Éric Tessier
Secrétaire de l'assemblée	Madame Geneviève Boileau

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la 637^e assemblée régulière du conseil d'administration
 - 3.1. Affaires découlant des procès-verbaux
4. Correspondance
 - 4.1. MES Lettre de la ministre Pascale Déry – Report de la date limite d'abandon sans échec
 - 4.2. MES Lettre de la ministre Pascale Déry – Autorisation provisoire d'offrir Techniques de physiothérapie
 - 4.3. Lettre de madame Julie Lapointe – Démission à titre de professeure élue
5. Dépôt de documents
 - 5.1. Procès-verbal de la 966^e réunion régulière du comité exécutif
 - 5.2. Procès-verbaux de la 6^e réunion régulière de la commission des études pour l'année 2023 - 2024
 - 5.3. Procès-verbal de la 6^e rencontre du comité de gouvernance et d'éthique tenue le 26 janvier 2024
6. Résolutions en bloc
 - 6.1. Sanction des études AEC et DEC
 - 6.2. Adoption de la Politique en gestion intégrée des documents DACDIC-24-PO-01
 - 6.3. Révision et modification de la Politique d'intégrité en recherche DE-12-PO-08
 - 6.4. Acquisition d'ordinateurs de bureau et portables
7. Sujets pour adoption
 - 7.1. Nomination au poste de directeur ou directrice des services administratifs
 - 7.2. Renouvellement du mandat du directeur général : rémunération et autres conditions de travail

- 7.3. Octroi de contrat – Travaux d'aménagement du G-300
- 7.4. Appui à la proposition de la députée de Vaudreuil Marie-Claude Nichols – Nom du futur pont de l'Île-aux-Tourtes
- 8. Points d'information
 - 8.1. Présentation du projet de délocalisation d'une AEC en Technique d'éducation à l'enfance au Liban (programme PQFFT)
 - 8.2. Présentation du bilan et des recommandations de la campagne promotionnelle et de recrutement étudiants « Des plans pour demain »
 - 8.3. Du président
 - 8.3.1. Calendrier des rencontres du conseil d'administration et du comité exécutif pour l'année 2024-2025
 - 8.4. Du directeur général
 - 8.4.1. Revue de presse du 15 mars au 24 avril 2024
 - 8.4.2. Invitation au Gala des activités étudiantes
 - 8.4.3. Invitation à la remise de bourses – CEC Saint-Constant
 - 8.4.4. Un Cégep dans Vaudreuil-Soulanges
 - 8.5. Du directeur des études
 - 8.5.1. Statistiques d'admission au 2^e tour pour la session d'automne 2024
- 9. Huis clos – sujets divers
- 10. Date et heure de la prochaine assemblée : 11 juin 2024 à 18 h 30, à la salle AR-20
- 11. Clôture de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

À 18 h 31, le quorum est atteint et l'assemblée débute sous la présidence de monsieur Jean-François Bolduc, président.

D'entrée de jeu, il remercie l'équipe du Centre d'études collégiales de Saint-Constant.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président dépose l'ordre du jour de la 638^e assemblée régulière du 7 mai 2024 pour adoption.

Il est proposé par Mme Julie Dunn
Et appuyé par Mme Laurence Demers

A-638.2

QUE L'ORDRE DU JOUR SOIT ADOPTÉ TEL QUE déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la 637^e assemblée régulière du conseil d'administration

Les membres prennent connaissance du procès-verbal.

Il est proposé par Mme Lucie Chiasson
Et appuyé par Mme Julie Dunn

A-638.3

QUE LE PROCÈS-VERBAL DE LA 637^e assemblée
régulière soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.1. Affaires découlant des procès-verbaux

Ref.CA.633.7.6

Cité des Arts et des Sports (CAS) / cession de l'immeuble du 100 rue Saint-Thomas

M. Rémillard fait le point sur l'entrevue accordée au Journal Saint-François qui a fait la une tout récemment en lien avec le dossier de la Cité des Arts et des Sports. Cette vitrine a permis de clarifier le dossier à la population. Par ailleurs, les négociations entourant le bail commercial imminent, l'objectif de présenter une résolution au conseil d'administration de juin est maintenu pour le moment, afin de pouvoir conclure la transaction de l'immeuble avec l'ensemble des partenaires impliqués.

Ref.CA.637.9.1

Campagne majeure de financement de la Fondation du Cégep de Valleyfield

M. Rémillard fait un suivi entourant les dernières démarches réalisées, en vue du déploiement de la campagne majeure de financement de la Fondation du Cégep de Valleyfield. Il précise que la composition du cabinet de campagne est pratiquement complétée, beaucoup de jeunes professionnels du domaine du génie ont accepté de collaborer à la campagne et verront à soutenir la Direction générale de la Fondation dans le cadre de la sollicitation. Une autre rencontre est prévue à la fin mai avec les membres. L'objectif d'amasser 1 M\$ est maintenu pour le moment. Par ailleurs, le lancement de la campagne se tiendra à l'automne, au retour de la pause estivale.

4. Correspondance

4.1. MES Lettre de la ministre Pascale Déry – Report de la date limite d'abandon sans échec

Les membres prennent connaissance de la correspondance. M. Etienne Leduc, directeur des études, donne plus d'informations entourant les modalités et les impacts de ce changement à venir pour la session d'automne 2024. Cette mesure a pour objectifs, à terme, d'améliorer la persévérance et la réussite des étudiant(e)s et d'atténuer le niveau de stress chez eux et elles.

4.2. MES Lettre de la ministre Pascale Déry – Autorisation provisoire d'offrir Techniques de physiothérapie

Les membres prennent connaissance de la correspondance. M. Rémillard précise que considérant la délocalisation du programme avec le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, des sommes sont prévues afin de pouvoir financer les équipements requis.

4.3. Lettre de madame Julie Lapointe – Démission à titre de professeure élue

Les membres prennent connaissance de la correspondance. M. Rémillard ajoute que cette démission fait suite à sa nomination à titre de directrice adjointe aux études par intérim. De ce fait, elle a perdu sa qualité à titre de membre issue du groupe des professeur(e)s élu(e)s.

5. Dépôt de documents

5.1. Procès-verbal de la 966^e réunion régulière du comité exécutif

Les membres prennent connaissance du procès-verbal.

5.2. Procès-verbal de la 6^e réunion régulière de la commission des études pour l'année 2023-2024

Les membres prennent connaissance du procès-verbal.

5.3. Procès-verbal de la 6^e rencontre du comité de gouvernance et d'éthique tenue le 26 janvier 2024

Les membres prennent connaissance du procès-verbal de la dernière rencontre du comité de gouvernance et d'éthique. Mme Laurence Demers, présidente du comité, fait un bref résumé de la dernière rencontre.

5.3.1. Procès-verbal de la 6^e rencontre du comité de gouvernance et d'éthique tenue le 26 janvier 2024

Mme Demers traite également des résultats du sondage d'évaluation de la formation entourant la gouvernance. L'appréciation générale demeure positive. Toutefois, certains points d'amélioration sont soulevés afin d'en tenir compte dans une prochaine formation.

Finalement, découlant de la mise à jour du Plan d'action du comité, Mme Demers rappelle qu'un sondage d'appréciation suivra à la suite de la dernière séance du conseil d'administration, en juin.

6. Résolutions en bloc

6.1. Sanction des études AEC et DEC

Afin d'entreprendre l'opération de sanction des études pour 22 étudiants qui se voient décerner une attestation d'études collégiales (AEC),

- un étudiant à l'hiver 2023;
- un étudiant à l'automne 2023;
- dix étudiants à l'hiver 2024;

nous demandons au conseil d'administration d'autoriser le directeur général et le directeur des études à signer les attestations d'études collégiales (AEC) pour les étudiants dont les noms apparaissent dans le document disponible à la Direction des études ainsi qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications. Afin d'entreprendre l'opération de sanction des études pour les 7 étudiants qui se voient décerner un diplôme d'études collégiales (DEC)

- un étudiant à l'hiver 2023;
- quatre étudiants à l'automne 2023;
- deux étudiants à l'hiver 2024;

nous demandons au conseil d'administration d'approuver le lot numéroté mentionné ci-dessous et de recommander au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, de décerner le diplôme d'études collégiales (DEC) aux étudiants méritants.

Les documents émis par le Registrariat sont disponibles à la Direction des études ainsi qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications.

Il est proposé par M. Sébastien St-Amour
Et appuyé par Mme Lucie Chiasson

A-638.6.1

D'AUTORISER LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET LE directeur des études à apposer leur signature sur les attestations d'études collégiales (AEC) de chacun des étudiants finissants. Les noms figurent dans le document « Liste des étudiants sanctionnés par programme » du 7 mai 2024, à la Direction des études ainsi qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications ;

DE PLUS,

DE RECOMMANDER AU MINISTRE DE l'Enseignement supérieur, l'émission du diplôme d'études collégiales « DEC », aux 7 étudiants finissants dont les noms figurent dans les lots suivants : VL2024042401

ET DÉPOSÉ À LA DIRECTION DES ÉTUDES AINSI qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.2. Adoption de la Politique en gestion intégrée des documents DACDIC-24-PO-01

Depuis plus d'un an, la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications (DACDIC) et la Direction des technologies de l'information (DTI) ont amorcé des travaux pour améliorer les pratiques en termes de gestion documentaire au sein de l'institution, notamment dans le contexte où nous devons désormais tenir compte de nos nouvelles obligations légales en matière de protection des renseignements personnels et de sécurité informationnelle. Après avoir réalisé un diagnostic, convenu d'un plan d'action sur plusieurs années, élaboré un cadre de gouvernance et un plan de déploiement, il est nécessaire d'actualiser différents outils liés à la gestion documentaire. Ces travaux se font en collaboration avec Collecto, services regroupés en éducation, qui ont obtenu le contrat jusqu'en 2026, en suivi de l'autorisation obtenue de la part du conseil d'administration, lors de la séance du 28 mars 2023.

Dans un esprit de continuité, et en cohérence avec les nouveaux paramètres à considérer entourant la gestion documentaire dans un contexte numérique, avec l'utilisation notamment de *SharePoint*, la DACDIC a mené des travaux de consultation auprès des instances syndicales et de l'Association des cadres des collèges du Québec - section locale, dans le but d'adopter la Politique de gestion intégrée des documents (GID). Les commentaires reçus durant la consultation ont été tenus en compte dans la version jointe à l'état de situation.

Cette politique permettra de définir et mieux préciser certaines règles de gouvernance entourant la gestion documentaire au sein de notre Cégep. Elle vient également abroger et remplacer la Politique de gestion documentaire et des archives SG-11-PO-01.

Considérant les travaux en cours pour améliorer les pratiques en termes de gestion documentaire et permettre de mieux répondre aux règles et exigences découlant de la sécurité informationnelle et de la protection des renseignements personnels;

Considérant les consultations menées auprès des instances internes du Cégep;

Il est proposé par M. Sébastien St-Amour
Et appuyé par Mme Lucie Chiasson

A-638.6.2

D'ADOPTER LA POLITIQUE DE GESTION intégrée des documents, telle que déposée lors de la séance du conseil d'administration du 7 mai 2024;

ET D'ABROGER LA POLITIQUE DE GESTION
documentaire et des archives SG-11-PO-01.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.3. Révision et modification de la Politique d'intégrité en recherche DE-12-PO-08

La Politique d'intégrité en recherche (DE-12-PO-08) est rattachée à la Politique de la recherche (DE-10-PO-04), à la Politique sur les conflits d'intérêts en recherche (DE-12-PO-09), et à la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains (DE-12-PO-07). Ces 4 politiques encadrent les pratiques liées aux activités de recherche qui se déroulent sous les auspices du Cégep de Valleyfield. Ces politiques doivent se conformer au Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche¹ ainsi qu'à la Politique sur la conduite responsable en recherche des Fonds de recherche du Québec (FRQ)² lesquels ont été mis à jour en 2021 et 2022 respectivement.

La révision et les modifications apportées à la Politique d'intégrité en recherche et mises en annexe sont effectuées de manière à respecter les exigences des FRQ et des trois organismes fédéraux qui sont essentiellement de 4 types : actualisation du vocabulaire; ajout d'exigences provinciales ou fédérales; modifications découlant de ces ajouts pour garder une cohérence d'ensemble de la politique; maintien des mécanismes locaux, en conformité avec les exigences des grands organismes.

Considérant l'avis favorable de la commission des études;

Considérant l'obligation du Cégep de Valleyfield de se conformer aux exigences des Fonds de recherche du Québec (FRQ) avant le 1^{er} avril 2024, et des trois organismes fédéraux en matière de conduite responsable de la recherche;

Considérant la mise à jour du Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche en 2021 ainsi qu'à la Politique sur la conduite responsable en recherche des Fonds de recherche du Québec en 2022;

Il est proposé par M. Sébastien St-Amour
Et appuyé par Mme Lucie Chiasson

A-638.6.3

**D'ADOPTER LA RÉVISION EST LES modifications de
la Politique en intégrité de la recherche DE-12-PO-08
effective à compter du 7 mai 2024.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

¹ Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), *Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable en recherche* (CRCRR), mise à jour 2021 (2016), Gouvernement du Canada, 25p.

² Fonds de recherche du Québec Nature et technologie (FRQNT), Santé (FRQS), Société et culture (FRQSC), *Politique sur la conduite responsable en recherche* (PCRR), mise à jour novembre 2022 (juin 2014), 37p.

6.4. Acquisition d'ordinateurs de bureau et portables

Le 28 mars 2023, le conseil d'administration a autorisé l'octroi d'un mandat au Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec (CAG) pour l'acquisition de postes informatiques et moniteurs neufs pour la période du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2028, incluant les années d'options. La somme maximale autorisée pour ce mandat était de 1 350 615 \$.

L'estimation était basée sur les prix de l'entente précédente, qui étaient inférieurs, et ne tenait pas compte de l'ajout de postes informatiques supplémentaires au Cégep, demandé lors du processus de MAOB (mobilier, appareillage et outillage, bureautique) en plus de ceux dont il était nécessaire de changer. De plus, nous devons effectuer une rotation de davantage de postes informatiques que prévu, car Microsoft a annoncé la fin du support pour Windows 10 le 14 octobre 2025. Nous possédons ainsi plus de 200 postes informatiques non conformes aux spécifications du prochain système d'exploitation de Microsoft, Windows 11.

En raison de la diminution du budget d'investissement du Plan d'action numérique (PAN), nous avons analysé les besoins en ordinateurs dans toutes les classes. Cet été, nous prévoyons donc retirer 15 ordinateurs de bureau de certaines classes et locaux d'appartenance, et ce, sans prévoir de remplacement. Ces ordinateurs devaient être remplacés cette année. D'autre part, nous retirerons 60 ordinateurs de bureau qui sont toujours conformes à nos normes. Ces machines seront préparées pour être réaffectées là où elles seront pertinentes, plutôt que de racheter des appareils neufs. Cette décision nous permettra d'économiser près de 46 000 \$ en achats d'ordinateurs de bureau.

Voici la liste des items dont l'achat est prévu cet été :

Item	Quantité	Prix unitaire	Estimé budgétaire
Ordinateurs de table style micro	16	765 \$	12 240 \$
Ordinateurs de table style Workstation	6	1 400 \$	8 400 \$
Ordinateurs de table Tout-en-un (AIO)	32	1 050 \$	33 600 \$
Portables	108	900 \$	97 200 \$
Portables puissants pour dessins (TGM)	2	2 350 \$	4 700 \$

L'évaluation des coûts totaux est de 156 140 \$, taxes en sus.

Considérant que le conseil d'administration a autorisé le Cégep de Valleyfield à participer au mandat du Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec (CAG) « 2023-7525-50 / Postes informatiques et Moniteurs neufs » à la séance du 28 mars 2023;

Considérant que la flotte d'ordinateurs doit être renouvelée régulièrement pour adhérer aux normes de sécurités des technologies de l'information;

Considérant que ces projets sont financés à l'aide de l'annexe I027 du Plan d'action numérique (PAN);

Il est proposé par M. Sébastien St-Amour
Et appuyé par Mme Lucie Chiasson

A-638.6.4

D'AUTORISER LE CÉGEP DE VALLEYFIELD À octroyer le contrat d'acquisition des postes informatiques à IT2GO, fournisseur approuvé par le Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec (CAG), pour un montant de 156 140 \$, taxes en sus, et dont le coût final ne peut dépasser 10 % de ce montant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Sujets pour adoption

7.1. Nomination au poste de directeur ou directrice des services administratifs

M. Francis Bernard, directeur des ressources humaines, présente le point.

Le 1^{er} mars 2024, M. Sylvain Legoux, directeur des services administratifs, informait la Direction générale de son départ à la retraite au terme de la présente session.

Conformément à la Politique de gestion du personnel d'encadrement, le Cégep a mis sur pied un comité de sélection afin de combler le poste de directeur(-trice) des services administratifs. Le comité était formé des membres suivants :

- Marc Rémillard, directeur général;
- Francis Bernard, directeur des ressources humaines;
- Anne-Marie Ouellette, gestionnaire administrative à la Direction des études et représentante désignée du comité local des cadres;
- Isabelle Prigent, représentante désignée du conseil d'administration;
- Véronique Boisvert, représentante désignée du conseil d'administration.

L'appel de candidatures s'est tenu du 27 mars au 10 avril 2024. La Direction des ressources humaines a reçu neuf candidatures desquelles quatre personnes ont été invitées en entrevue. Le comité de sélection a réalisé les entrevues le 17 avril dernier.

Après analyse des résultats aux tests et des entrevues réalisées, le comité de sélection a retenu la candidature de Mme Annie Bélisle- L'Anglais. Il s'agit d'une recommandation unanime du comité.

Détentrice d'un baccalauréat en génie biomédical de l'École Polytechnique de l'Université de Montréal ainsi que d'une attestation d'études universitaires au microprogramme de 2^e cycle en administration des services de santé de l'École de santé publique de l'Université de Montréal, Mme Bélisle-L 'Anglais occupe présentement la fonction de cheffe de service équipements à la Direction des projets majeurs d'infrastructures du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest, et ce, depuis 2021. Mme Bélisle- L'Anglais a

également occupé la fonction d'ingénieure biomédicale au sein de cette même organisation de 2019 à 2021 ainsi que la fonction de conseillère pour le Groupe Biomédical Montérégie du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre de 2012 à 2019. Mme Bélisle-L'Anglais est membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec depuis 2015.

Considérant que cette candidature rencontre les exigences définies au profil du poste, le comité de sélection recommande la nomination de Mme Annie Bélisle-L'Anglais au poste de directrice des services administratifs au Cégep de Valleyfield. La date d'entrée en fonction sera le 3 juin 2024.

Considérant la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par M. Sébastien St-Amour

Et appuyé par Mme Alexandra Claveau

A-638.7.1

DE PROCÉDER À LA NOMINATION DE MME ANNIE Bélisle-L'Anglais au poste de directrice des services administratifs, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des collèges d'enseignement général et professionnel ainsi qu'à la Politique de gestion du personnel d'encadrement. La date d'entrée en fonction est effective le 3 juin 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.2. Renouvellement du mandat du directeur général : rémunération et autres conditions de travail

M. Jean-François Bolduc, présente le point.

La nomination, l'évaluation et le renouvellement du mandat du directeur général relèvent du conseil d'administration et est encadré par le Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres de collèges et le Règlement de régie interne no 101 portant sur la nomination, l'évaluation, le renouvellement de mandat du directeur général.

Lors de l'assemblée du conseil d'administration du 24 octobre 2024, les membres ont résolu à l'unanimité le renouvellement de mandat au directeur général, Monsieur Marc Rémillard, pour une durée de 5 ans, à compter du 30 juin 2024.

Par ailleurs, dans la résolution, le mandat à confier au président du conseil d'administration, M. Jean-François Bolduc, afin que ce dernier puisse convenir, avec M. Rémillard, de la rémunération et des autres conditions de travail, comme prévu au Règlement de régie interne, n'a pas été prévu dans le texte initial.

Pour s'assurer de la pleine conformité des démarches à réaliser dans le contexte de renouvellement de mandat et ainsi permettre de finaliser le nouveau contrat

du directeur général, en vue de la date d'échéance, une nouvelle résolution est proposée.

Considérant le renouvellement de mandat du directeur général pour une durée de 5 ans, à compter du 30 juin 2024, unanimement résolu lors de l'assemblée du conseil d'administration du 24 octobre 2024;

Considérant les modalités à finaliser pour conclure le contrat entre le directeur général, M. Marc Rémillard, et M. Jean-François Bolduc, président du conseil d'administration;

Il est proposé par Mme Laurence Demers
Et appuyé par M. Hugo Lachance

A-638.7.2

DE MANDATER LE PRÉSIDENT DU CONSEIL d'administration, Monsieur Jean-François Bolduc, afin de convenir de la rémunération et des autres conditions de travail, en conformité avec le Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des collèges.

MME JULIE DUNN, VICE-PRÉSIDENTE DU conseil d'administration, agira à titre de témoin, lors de la signature du contrat.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.3. Octroi de contrat – Travaux d'aménagement du G-300

M. Sylvain Legoux, directeur des services administratifs, présente le point.

Grâce à la construction de la phase II de la résidence étudiante du 150 rue Champlain, les étudiant(e)s résidants au G-300 ont pu être relocalisé(e)s dans de nouveaux locaux modernes et au goût du jour. Afin de répondre à la hausse de l'effectif prévue par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES), il est prévu de réaménager l'étage du G-300 en locaux pédagogiques.

À la suite du désamiantage de l'étage G-300, des travaux de réaménagement sont nécessaires afin de rendre à cet étage son utilité première. Dix classes seront construites, ainsi qu'un bloc sanitaire et un local de pause, un peu à l'image de l'étage G-400 réaménagé en 2018-2019.

Le Cégep a donc décidé de procéder à un appel d'offres public afin de trouver un entrepreneur qui effectuera les travaux d'aménagement du G-300.

L'appel d'offres pour les services d'un entrepreneur général a été effectué sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO).

Voici le résultat de l'ouverture des soumissions qui s'est déroulée le 25 avril 2024 à 14 h :

Nom des soumissionnaires	Total (avant taxes)
BAC (9154-1995 Québec Inc.)	3 164 396,00 \$
Les Constructions B. Martel Inc.	3 283 592,00 \$
Construction Jacques Théorêt Inc.	4 135 664,50 \$
Moyenne des soumissions	3 527 884 \$
Évaluation budgétaire (avril 2024)	3 603 634 \$

Le plus bas soumissionnaire conforme, BAC (9154-1995 Québec Inc.), possède tous les documents requis dans sa soumission et l'entreprise est conforme aux normes demandées.

Considérant que le Cégep de Valleyfield a prévu effectuer le réaménagement du G-300 en locaux pédagogiques à la suite de la relocalisation des étudiant(e)s à la résidence du Pavillon R;

Considérant que le processus d'appel d'offres public est conforme au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics et portant le numéro 2024-03-05-RM-AMENAG G300;

Considérant les cinq (5) entreprises qui se sont procuré les documents d'appel d'offres et que trois (3) d'entre elles ont soumis un prix;

Considérant que le plus bas soumissionnaire est conforme et respecte le budget attribué au projet;

Considérant les recommandations favorables de la firme d'architectes MDTP, de la firme d'ingénierie Services EXP inc. et de M. Robert Ranger, coordonnateur du service des ressources matérielles;

Considérant que les travaux de conversion du G-300 seront financés à parts égales par une subvention spéciale du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) et par le solde de fonds du Cégep;

Il est proposé par Mme Lucie Chiasson
Et appuyé par Mme Alexandra Claveau

A-638.7.3

D'OCTROYER LE CONTRAT À BAC (9154-1995 Québec Inc.) pour les travaux d'aménagement du G-300 pour une somme de 3 164 396,00 \$ (avant taxes), le tout en conformité avec les documents de soumission numéro 2024-03-05-RM-AMENAG G300;

ET DE DÉLÉGUER LE POUVOIR À MONSIEUR MARC Rémillard, directeur général, à autoriser des modifications pour un maximum de 10 % du montant initial au contrat et de signer l'avis d'adjudication du contrat confirmant l'engagement du fournisseur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.4. Appui à la proposition de la députée de Vaudreuil Marie-Claude Nichols – Nom du futur pont de l'Île-aux-Tourtes

M. Rémillard présente le dossier.

Paul Gérin-Lajoie était un éminent homme politique et éducateur québécois, né en 1920 et décédé en 2018. Il est reconnu comme le père du système d'éducation moderne au Québec, en ayant mis sur pied la commission Parent sur l'état de l'enseignement au Québec. Il a été le premier ministre de l'Éducation du Québec dans les années 1960, où il a introduit plusieurs réformes novatrices, notamment la création du réseau des cégeps, les bases de l'Université du Québec à Montréal et la mise en œuvre du concept des polyvalentes, dont la première, la Cité-des-Jeunes, était située dans son comté de Vaudreuil. Ces réformes ont radicalement transformé le paysage éducatif québécois en favorisant l'accès à l'éducation pour tous. En plus de sa carrière politique, Gérin-Lajoie a fondé plusieurs organisations humanitaires et a été un ardent défenseur de la coopération internationale et du développement. Son héritage demeure vivant dans le système éducatif québécois et au-delà. En 1961, seulement la moitié des jeunes Québécois de 15 ans allaient à l'école. Vingt ans plus tard, c'était près de 92 %.

Considérant que Paul Gérin-Lajoie a été un grand bâtisseur du Québec moderne, qui a contribué au développement économique, social et culturel de la région de Vaudreuil- Soulanges et de l'ensemble du Québec, et plus particulièrement de la création de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes à Vaudreuil-Dorion et du premier centre d'études professionnel de la région;

Considérant que Paul Gérin-Lajoie a été le premier ministre de l'Éducation du Québec, qui a mis en œuvre les réformes majeures du système d'éducation, favorisant l'accessibilité, la qualité et la diversité de l'enseignement, notamment avec la création du réseau des cégeps;

Considérant que Paul Gérin-Lajoie a été un acteur clé dans l'histoire des relations internationales du Québec, qui a formulé la doctrine Gérin-Lajoie, reconnaissant au Québec le droit d'établir des relations directes avec les pays étrangers dans les domaines relevant de sa compétence constitutionnelle;

Considérant que le futur pont de l'Île-aux-Tourtes est une infrastructure stratégique pour le développement économique et social du Québec, qui relie les régions de Vaudreuil-Soulanges et de l'Ouest-de-Île;

Considérant que le nom du futur pont doit refléter les valeurs, la culture et l'histoire de la société québécoise, ainsi que rendre hommage à une personnalité qui a marqué son évolution;

Considérant la proposition de la députée de Vaudreuil, Marie-Claude Nichols, à la commission de toponymie du Québec, de nommer le nouveau pont Paul-Gérin-Lajoie en raison de son apport indéniable au Québec;

Il est proposé par Mme Ndiallo Aw Badji
Et appuyé par Mme Laurence Demers

A-638.7.4

QUE LE CÉGEP DE VALLEYFIELD APPUIE LA proposition de la députée de Vaudreuil Marie-Claude Nichols de nommer le futur pont « Paul-Gérin Lajoie ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Points d'information

8.1. Présentation du projet de délocalisation d'une AEC en Technique d'éducation à l'enfance au Liban (programme PQFFT)

Dans le cadre du programme Québec Francophonie en formation technique, le Cégep de Valleyfield a déposé une proposition de projet.

Ce projet vise à délocaliser l'AEC en Technique d'éducation à l'enfance (JEE.0K) au Liban, par le biais de notre partenaire basé dans ce pays, l'Université de la Sainte-Famille.

Notre proposition a été acceptée par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) et le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF). Nous avons ainsi obtenu un financement de 750 000 \$ sur 3 ans.

Une présentation PowerPoint du projet et des étapes préliminaires d'analyse sont présentées séance tenante par Mme Marie Barrette, directrice de la Formation continue et du Service aux entreprises.

En conclusion, certaines questions sont posées par les membres. Des éléments sont précisés quant à la diplomation obtenue de la part des étudiant(e)s notamment ainsi le public ciblé pour ce type d'offre de formation. Il est ajouté, par Mme Barrette, que le partenariat permettra de partager les méthodes d'enseignement et faire profiter les enfants du Liban tout en visant, ultimement, de pouvoir recruter des diplômés au sein de la région. D'autres projets de ce type, dans d'autres pays, ont été acceptés à travers le réseau collégial. Certains de nos enseignant(e)s pourraient aussi bénéficier de ce partenariat et partager leurs connaissances. Un suivi du projet sera fait dans une prochaine séance du conseil d'administration à la suite des démarches réalisées, avec la consultante.

8.2. Présentation du bilan et des recommandations de la campagne promotionnelle et de recrutement étudiants « Des plans pour demain »

Mme Geneviève Boileau, directrice des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications, présente un PowerPoint résumant les efforts investis en termes de recrutement étudiants et de promotion dans la dernière année.

Dans le cadre du Plan stratégique 2023-2028, l'orientation 2.1 prévoit l'actualisation de nos stratégies de promotion et de recrutement auprès des étudiant(e)s et des entreprises.

Pour y arriver, au Plan de travail institutionnel annuel, la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications (DACDIC) a prévu la poursuite et le déploiement de campagnes de promotion numériques 360 en misant sur notre offre d'activités et de services aux étudiant(e)s, ainsi que l'actualisation de nos cartes de programmes au régulier et à la Formation continue.

Considérant la priorité stratégique accordée aux enjeux de recrutement d'étudiant (e)s, et les demandes d'admission en cours pour l'automne 2024, Mme Geneviève Boileau, directrice à la DACDIC présente aux membres du conseil d'administration, à l'aide d'un PowerPoint, en résumé, la campagne de promotion « Des plans pour demain » pour l'année 2023-2024.

À la fin de la présentation, quelques commentaires sont partagés. M. Bolduc rappelle l'importance de partager les contenus et les publicités, diffusés sur les plateformes du Cégep et salue le travail réalisé par l'ensemble des équipes concernées.

8.3. Du président

8.3.1. Calendrier des rencontres du conseil d'administration et du comité exécutif pour l'année 2024-205

M. Bolduc invite les membres à prendre connaissance du calendrier des rencontres du conseil d'administration et du comité exécutif pour l'année 2024-2025. Des invitations officielles seront acheminées prochainement.

8.4. Du directeur général

8.4.1. Revue de presse du 15 mars au 24 avril 2024

M. Rémillard invite les membres à prendre connaissance de la revue de presse, s'ils le souhaitent.

Il invite également les membres à participer au lancement de la Revue scientifique qui se tiendra le 17 mai prochain au Café chez Rose.

De plus, il fait état des activités déployées lors de l'éclipse, au sein du campus principal et au Centre d'études collégiales de Saint-Constant, le 8 avril dernier. Ce fut un moment unique au sein de la communauté collégiale.

8.4.2. Invitation au Gala des activités étudiantes

M. Rémillard invite les membres à participer au Gala des activités étudiantes.

8.4.3. Invitation à la remise de bourses – CEC Saint-Constant

M. Rémillard invite les membres à participer à la remise de bourses du Centre d'études collégiales de Saint-Constant.

8.4.4. Un Cégep dans Vaudreuil-Soulanges

M. Rémillard invite les membres à visionner l'extrait d'une entrevue réalisée dans un média national par le maire de Vaudreuil-Dorion, M. Guy Pilon, au sujet des enjeux au sein de sa municipalité, notamment entourant le transport. À la suite de cette sortie publique, M. Rémillard a communiqué avec la Direction générale de la Ville; une rencontre aura lieu avec le conseil municipal le 25 juin, en compagnie de M. Etienne Leduc, pour présenter le Centre d'études de Vaudreuil-Dorion et les perspectives du Cégep dans la région. Une autre rencontre pourrait s'organiser avec la MRC Vaudreuil-Soulanges. En parallèle, une invitation a également été relancée auprès de l'équipe de direction de DEV Vaudreuil-Soulanges.

8.5. Du directeur des études

8.5.1. Statistiques d'admission par programme au 2^e tour pour l'automne 2024

M. Leduc présente aux membres les statistiques d'admission par programme au 2^e tour pour l'automne 2024. Les résultats sont très positifs. Parmi les faits saillants, il faut noter une hausse importante dans certains programmes d'études, dont Sciences de la nature. Les statistiques sont aussi favorables pour le nouveau programme Technologie de génie civil. Par ailleurs, une baisse est observée en Sciences humaines, profil sports notamment, ainsi que pour les programmes d'Arts visuels et Arts, lettres et communication. Finalement, au Centre d'études collégiales de Saint-Constant, les données sont également à la hausse. Les demandes d'admission provenant de l'international sont moindres par rapport à l'an dernier.

9. Huis clos – sujets divers

Les directeurs et directrices sont invité(e)s à quitter la séance.

À 19 h 48

Il est proposé par Mme Lucie Chiasson
Et appuyé par Mme Laurence Demers

A-638.9

QUE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL d'administration
siège à huis clos, EXCEPTÉ la secrétaire générale,
Mme Geneviève Boileau

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.1. Comité de sélection pour le poste directeur(-trice) des affaires étudiantes

M. Rémillard présente le point, séance tenante.

Depuis le début de l'année 2023, la direction du Cégep réfléchit à la structure administrative de la Direction des affaires étudiantes, à l'équilibre des responsabilités de cette direction et son ratio d'encadrement.

Le directeur des affaires étudiantes est le seul cadre de cette direction qui a vu passer le nombre d'employé(e)s réguliers de 8 en 2012 à 19 en 2024, sans compter une hausse du nombre d'activités étudiantes et ainsi, une hausse du nombre d'animateurs à superviser. Cette direction exerce des responsabilités diversifiées et comprend 5 secteurs (voir l'organigramme ci-joint) :

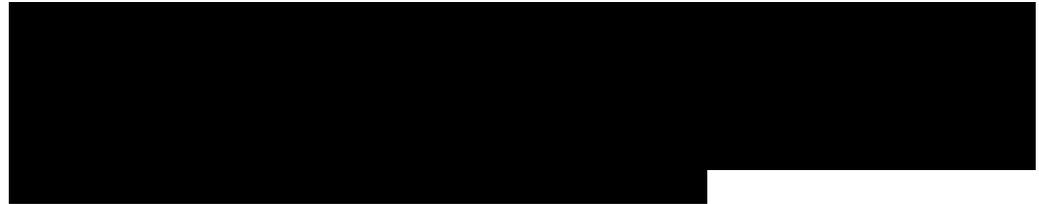
- Service d'aide à l'intégration des élèves (SAIDE), appelé également services adaptés;
- Service de santé et psychosocial;
- Service d'orientation;
- Service de l'aide financière;
- Service de l'animation (activités socioculturelles et sportives, environnement, animation de milieu, transport en commun);

Dans le cadre du processus de planification des effectifs-employés pour l'an prochain, la réflexion a progressé suffisamment en vue de la création d'un poste de cadre en appui au directeur qui permettrait ainsi une meilleure répartition des responsabilités d'encadrement et la préparation de la relève au poste de direction. Ce dernier élément nous a menés vers une autre option, puisque le directeur actuel envisage la retraite en 2025, celle d'afficher le poste de direction en vue d'être plus attractif qu'un poste de cadre en appui à la direction. Il y aurait partage des responsabilités avec ce nouveau cadre, de la même manière que si nous avons créé un nouveau poste. Pendant cette période, le directeur demeurerait Éric Tessier, et le cadre choisi prendrait officiellement le poste à la direction lors du départ à la retraite en septembre 2025.

La recommandation est donc de débiter le processus de comblement du poste de directeur(-trice) des affaires étudiantes dès le mois de juin 2024 avec une entrée en poste au cours de l'automne 2024. Le nouveau cadre prendrait alors en charge les responsabilités d'encadrement du service d'aide à l'intégration des élèves (SAIDE) et du service de santé et psychosocial. Avec l'accompagnement de M. Tessier, il intégrera l'ensemble des aspects de la gestion de cette direction notamment les plans de travail, la gestion budgétaire incluant le plan des effectifs et la préparation de l'accueil des étudiant(e)s en début de session. Il pourrait graduellement se familiariser avec les autres secteurs pour une prise en charge complète des responsabilités de directeur(-trice) au départ à la retraite de ce dernier. Lors du processus du plan d'effectifs pour l'année 2025-2026, nous pourrions réévaluer la pertinence de l'ajout d'un poste de cadre dans cette direction.

Si le Conseil est d'accord avec cette stratégie et en vertu de la Politique de gestion du personnel d'encadrement, un comité de sélection sera formé. Il est composé de deux membres du conseil d'administration, du directeur général, d'un représentant désigné du comité local des cadres, ainsi que du directeur des ressources humaines, qui agira à titre d'expert-conseil.

Les échanges sont tenus à huis clos.



Considérant que le poste de directeur(-trice) des affaires étudiantes sera vacant à partir de la rentrée scolaire de l'automne 2025 avec le départ à la retraite du titulaire;

Considérant le faible ratio d'encadrement de la Direction des affaires étudiantes et la nécessité de préparer la relève au poste de direction;

Considérant l'article 6.1.3 de la Politique de gestion du personnel d'encadrement qui prévoit que le comité de sélection, pour un poste de cadre de direction, doit inclure deux membres du conseil d'administration;

Il est proposé par Mme Isabelle Prigent
Et appuyé par Mme Alexandra Claveau

A-638.9.1

**D'AUTORISER LE DÉBUT DU PROCESSUS DE
sélection pour le poste de directeur(-trice) des affaires
étudiantes dès le mois de juin 2024, pour une entrée
en fonction au cours de l'automne 2024.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.2.





À 20 h 11

Il est proposé par Mme Badji
Et appuyé par M. Hugo Lachance

A-638.9.3

QUE LE HUIS CLOS SOIT LEVÉ.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée régulière aura lieu le 11 juin 2024 à 18 h 30 en présentiel, à la salle AR-20 du Cégep de Valleyfield. Une visite et un repas sont prévus. Une séance extraordinaire en virtuel pourrait s'ajouter à la fin du mois de mai, début juin en lien avec les investissements à venir; une invitation suivra.

11. Clôture de l'assemblée

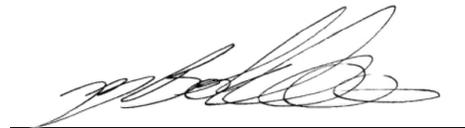
Considérant que tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités;

Il est proposé par M. Sébastien St-Amour
Et appuyé par Mme Alexandra Claveau

A-638.11

DE CLORE LA 638^e ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU
conseil d'administration à 20 h 12.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Jean-François Bolduc
Président de l'assemblée



Geneviève Boileau
Secrétaire de l'assemblée